

7^{ème} Édition
des « Foulées de Courson »
Dimanche 16 novembre 2014

4 courses Nature
Départs 9h-9h15-9h30-10h30



- ❖ Chronométrage à puces
- ❖ Parkings - Navettes - Vestiaires - Toilettes
- ❖ Course enfants - 1 km et 2 km
- ❖ Course adultes et adolescents + de 14 ans - 5 km
- ❖ Course pour tous, dès 16 ans - 12 Km 300



RÈGLEMENT



ORGANISATION

Mairie de Courson-Monteloup
Comité des Fêtes, Association Loisirs et Culture
ASCM
Gendarmerie de Limours
Sécurité Civile

SÉCURITÉ :

- Des commissaires de course et signaleurs seront présents pour assurer la sécurité.
- Le temps de course est limité à 2 h après le départ pour le 12.3 km et à 1h pour le 5km. Un coureur défaillant ou hors délai sera dès lors disqualifié et sera pris en charge par un véhicule d'assistance de course.
- Le service médical et les secours seront assurés par **un médecin et une antenne de la Sécurité Civile**.
- La présence de cycliste, motocycliste ou tout autre véhicule en relation avec un concurrent est interdite sur les parcours durant les temps de course.

ASSURANCE :

L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vols ou de dommages qui pourraient survenir pendant cette manifestation sportive.

L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident provoqué par une déficience physique et/ou psychique pendant ou après la course.

▪ Responsabilité Civile :

Le comité organisateur est couvert par une police d'assurance de responsabilité civile souscrite auprès d'Axa assurances sous le N° 1207383605.

▪ Individuelle accident :

Les coureurs participent à la course sous leur propre et exclusive responsabilité.

Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

CAS DE FORCE MAJEURE :

Si l'épreuve devait être annulée pour cas de force majeure, ou pour un motif indépendant de la volonté des organisateurs, aucun remboursement des frais d'inscription ne serait effectué.

DROIT D'IMAGE :

Les concurrents cèdent leur droit à l'image à l'organisateur sauf refus notifié par écrit.

Les photos ou films seront destinés à être publiés sur divers supports tels que le bulletin Municipal ou le site internet de la Municipalité.

INFORMATIQUE ET LIBERTÉ :

Conformément à la loi « informatique et liberté » du 6 janvier 1978, chaque concurrent dispose d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des données personnelles le concernant.

Chaque concurrent pourra faire valoir ce droit en écrivant à : Mairie,

« Les foulées de Courson »
Place des Tilleuls,
91680 Courson-Monteloup

INSCRIPTION

Par Internet : www.lesfouleesdecourson.fr ou par **Top Chrono**

Par courrier à retourner :

Bulletin d'inscription à renvoyer avec un chèque de règlement, à l'ordre de « Loisirs et Culture », accompagné **d'un certificat médical de non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition** ou une photocopie de la licence sportive en cours de validité à :

**« Les Foulées de Courson »,
Mairie, Place des Tilleuls,
91680 Courson-Monteloup
Tél : 01. 64. 58. 90. 01**

Toute inscription est ferme et définitive et ne peut faire l'objet d'aucun remboursement.

Contact : lesfouleesdecourson@gmail.com

Sur place avec retrait des dossards (valable également pour les pré-inscrits) :

Le samedi 15 novembre 2014 de 9h à 17h : Salle polyvalente de l'école élémentaire.

Clôture des inscriptions : Dimanche 16 novembre 2014 : 8h50 pour la course 2 km ;
9h05 pour la course 1 km ;
9h20 pour la course 5km ;
10h20 pour la course 12km300.

Les retraits des dossards et des puces sont à effectuer sur présentation d'une pièce d'identité. Le port du dossard sur la poitrine (accroché par 3 épingles à nourrice) et la puce sur la chaussure sont obligatoires.

Chronométrage à puce :

- Les puces doivent impérativement être restituées sitôt la ligne d'arrivée franchie.
- Tout concurrent qui abandonne devra obligatoirement remettre son dossard et la puce au contrôle d'arrivée.
- Toute puce perdue ou non rendue vous sera facturée 10€

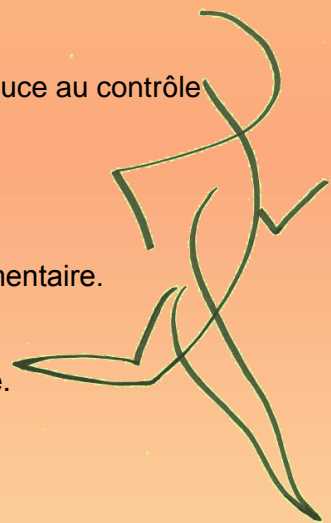
Situation :

- Inscriptions, retrait des dossards : le dimanche => salle polyvalente de l'école élémentaire.
- Retrait des dossards préinscrits : le dimanche => réfectoire de l'école élémentaire.
- Vestiaires non gardés => salle algéco et hall de l'école élémentaire
- Consigne possible pour les sacs et effets personnels => grange, place de la mairie.
- Wc public => parking.

Parcours :

- 1 Km pour les enfants de 6 à 9 ans, sur les chemins de Courson-Monteloup. Les parents qui le souhaitent pourront courir gratuitement avec leurs enfants.
- 2 Km pour les enfants de 10 à 13 ans, à travers les chemins de Courson-Monteloup.
- 5 Km pour les adultes et adolescents âgés de 14 ans et plus. Ils traverseront le village et les chemins alentours.
- 12 Km pour les coureurs à partir de 16 ans. Ils emprunteront les chemins de randonnées, le Parc du Château de Courson et les sentiers forestiers qui relient les communes de Courson-Monteloup, St Maurice-Montcouronne, Bruyères-Le-Châtel et Fontenay-Les-Briis.

Chaque participant s'engage à accomplir l'épreuve et la distance sur laquelle il s'est initialement engagé, et il sera classé uniquement dans cette épreuve.





Bulletin d'engagement

À retourner à :
« Les Foulées de Courson »
Mairie, Place des Tilleuls,
91680 Courson-Monteloup



Nom : Prénom :

Sexe : M F Date de naissance :/...../..... Tel :

Adresse :

Code Postal : Ville :

E-mail : Entreprise :

Licencié FFA - N° de licence : Club :

Toutes les courses sont ouvertes aux licenciés FFA ou autres (licences compétition, athlé découverte, athlé santé loisir, pass running). Joindre obligatoirement une photocopie de la licence en cours de validité.

Non licencié : fournir un certificat médical de non contre indication à la pratique de l'athlétisme en compétition datant de moins d'un an à la date de l'épreuve.

Aucun certificat médical ne sera délivré sur place.

COCHEZ LA COURSE CHOISIE

- Course 1 Km : jeunes nés de 2005 à 2008
- Course 2 Km : jeunes nés de 2001 à 2004
- Course 5 Km : adultes et ados nés à partir de 2000
- Course 12 Km 300 : adultes et ados nés à partir de 1998

DOSSARD

SIGNATURE

(des parents pour les mineurs)

Je soussigné (e) M., Mme,.....
autorise mon enfant à participer aux
foulées sous mon entière responsabilité.

DROITS D'ENGAGEMENT

Course 1km : 1€ par correspondance ; 3€ à partir du 1/11/2014

Course 2km : 3€ par correspondance ; 5€ à partir du 1/11/2014

Course 5km : 6€ par correspondance ; 8€ à partir du 1/11/2014

Course 12km300 : 8€ par correspondance ; 10€ à partir du 1/11/2014

Chèque à l'ordre de : « Loisirs et Culture »

INSCRIPTION

Par Internet : www.lesfouleesdecourson.fr ou par **Top Chrono**

Par courrier à retourner :

Bulletin d'inscription à renvoyer avec un chèque de règlement, à l'ordre de « Loisirs et Culture », accompagné **d'un certificat médical de non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition** ou une photocopie de la licence sportive en cours de validité à :

**« Les Foulées de Courson »,
Mairie, Place des Tilleuls,
91680 Courson-Monteloup
Tél : 01. 64. 58. 90. 01**

Toute inscription est ferme et définitive et ne peut faire l'objet d'aucun remboursement.

Contact : lesfouleesdecourson@gmail.com

Sur place avec retrait des dossards (valable également pour les pré-inscrits) :

Le samedi 15 novembre 2014 de 9h à 17h : Salle polyvalente de l'école élémentaire.

Clôture des inscriptions : Dimanche 16 novembre 2014 : 8h50 pour la course 2 km ;
9h05 pour la course 1 km ;
9h20 pour la course 5km ;
10h20 pour la course 12km300.

Les retraits des dossards et des puces sont à effectuer sur présentation d'une pièce d'identité. Le port du dossard sur la poitrine (accroché par 3 épingles à nourrice) et la puce sur la chaussure sont obligatoires.

Chronométrage à puce :

- Les puces doivent impérativement être restituées sitôt la ligne d'arrivée franchie.
- Tout concurrent qui abandonne devra obligatoirement remettre son dossard et la puce au contrôle d'arrivée.
- Toute puce perdue ou non rendue vous sera facturée 10€

Situation :

- Inscriptions, retrait des dossards : le dimanche => salle polyvalente de l'école élémentaire.
- Retrait des dossards préinscrits : le dimanche => réfectoire de l'école élémentaire.
- Vestiaires non gardés => salle algéco et hall de l'école élémentaire
- Consigne possible pour les sacs et effets personnels => grange, place de la mairie.
- Wc public => parking.

Parcours :

- 1 Km pour les enfants de 6 à 9 ans, sur les chemins de Courson-Monteloup. Les parents qui le souhaitent pourront courir gratuitement avec leurs enfants.
- 2 Km pour les enfants de 10 à 13 ans, à travers les chemins de Courson-Monteloup.
- 5 Km pour les adultes et adolescents âgés de 14 ans et plus. Ils traverseront le village et les chemins alentours.
- 12 Km pour les coureurs à partir de 16 ans. Ils emprunteront les chemins de randonnées, le Parc du Château de Courson et les sentiers forestiers qui relient les communes de Courson-Monteloup, St Maurice-Montcouronne, Bruyères-Le-Châtel et Fontenay-Les-Briis.

Chaque participant s'engage à accomplir l'épreuve et la distance sur laquelle il s'est initialement engagé, et il sera classé uniquement dans cette épreuve.





Bulletin d'engagement

À retourner à :
« Les Foulées de Courson »
Mairie, Place des Tilleuls,
91680 Courson-Monteloup



Nom : Prénom :

Sexe : M F Date de naissance :/...../..... Tel :

Adresse :

Code Postal : Ville :

E-mail : Entreprise :

Licencié FFA - N° de licence : Club :

Toutes les courses sont ouvertes aux licenciés FFA ou autres (licences compétition, athlé découverte, athlé santé loisir, pass running). Joindre obligatoirement une photocopie de la licence en cours de validité.

Non licencié : fournir un certificat médical de non contre indication à la pratique de l'athlétisme en compétition datant de moins d'un an à la date de l'épreuve.

Aucun certificat médical ne sera délivré sur place.

COCHEZ LA COURSE CHOISIE

- Course 1 Km : jeunes nés de 2005 à 2008
- Course 2 Km : jeunes nés de 2001 à 2004
- Course 5 Km : adultes et ados nés à partir de 2000
- Course 12 Km 300 : adultes et ados nés à partir de 1998

DOSSARD

SIGNATURE

(des parents pour les mineurs)

Je soussigné (e) M., Mme,.....
autorise mon enfant à participer aux
foulées sous mon entière responsabilité.

DROITS D'ENGAGEMENT

Course 1km : 1€ par correspondance ; 3€ à partir du 1/11/2014

Course 2km : 3€ par correspondance ; 5€ à partir du 1/11/2014

Course 5km : 6€ par correspondance ; 8€ à partir du 1/11/2014

Course 12km300 : 8€ par correspondance ; 10€ à partir du 1/11/2014

Chèque à l'ordre de : « Loisirs et Culture »

RENSEIGNEMENTS

HORAIRES DES COURSES :

▪ Départ rue du Bois Bourdon :

9h pour la course de 2Km
9h15 pour la course de 1 Km.

▪ Départ rue Bois Bourdon :

9h30 pour la course de 5km.

▪ Départ rue du Bois Bourdon :

10h 30 pour la course de 12Km 300.

RAVITAILLEMENT :

- Un, à l'arrivée des courses, place de la Mairie.
- Un, sur le parcours de 12 km 300.

CLASSEMENT :

▪ Course 1km, 2Km, 5Km :

Classement Hommes et classement Femmes

▪ Course 12 Km 300 :

Classement Hommes et classement Femmes :
JU, ES, SE, V1, V2, V3, V4.

RÉSULTATS ÉLECTRONIQUES :

- Chronométrage professionnel .
- Proclamation des résultats électroniques, place de la Mairie, à 9h40 pour les courses de 1 et 2 km ;
10h40 pour la course de 5 km et 12h15 pour la course de 12.3km.

Dès le lendemain sur notre site : <http://www.lesfouleesdecourson.fr>

RÉCOMPENSES :

▪ Courses 1Km et 2Km :

1 récompense aux 3 premiers .
1 médaille aux participants suivants.

▪ Course 5 Km :

1 coupe pour le premier de chaque catégorie homme et femme.
1 médaille pour le deuxième et le troisième de chaque catégorie homme et femme.

▪ Course 12Km 300 :

1 coupe pour le premier de chaque catégorie homme et femme.
1 médaille pour le deuxième et troisième de chaque catégorie homme et femme.

▪ Scratch

1 coupe récompensera les trois premiers quelle que soit leur catégorie.

▪ **Un tee-shirt de la course sera offert à chaque participant à l'arrivée.**

ACCES :

▪ **Par la nationale 20** : Sortie Arpajon centre, suivre Limours (D97), au carrefour de Bel Air prendre la direction St Maurice-Montcouronne (D3), à la Roncière suivre les panneaux **PARKING**.

▪ **Par l'autoroute A10** : Sortie Les Ulis, suivre Marcoussis (D 446) puis St Maurice-Montcouronne (D3) au carrefour de Bel Air prendre la direction St Maurice-Montcouronne (D3), à la Roncière suivre les panneaux **PARKING**.

▪ **Coordonnées GPS** : Parking du Château : N 48° 36' 00" E 02° 08' 55"



NOS PARTENAIRES

